



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### Résumé des prévisions budgétaires 2020

**LES CÈDRES, le 4 février 2020** – Le conseil municipal de la Municipalité des Cèdres a adopté, le 17 décembre, son budget 2020. Le budget s'établit à 10 699 566 \$, en légère hausse de 4,8 % par rapport à l'année dernière.

#### Les orientations 2020

Le conseil s'engage sur des orientations 2020 axées sur la qualité de l'eau et la gestion durable des infrastructures et la poursuite des investissements à l'amélioration des infrastructures récréatives. « *Nous sommes très engagés à réaliser ces orientations qui nous permettront de poursuivre nos efforts à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens* », a partagé le maire Raymond Larouche.

- Maintenir une saine gestion financière des fonds municipaux et un taux de taxes concurrentiel au niveau régional ;
- Élaborer un plan d'action sur l'élimination du fer dans l'eau potable ;
- Poursuivre les investissements en infrastructures afin d'optimiser la qualité de l'eau potable ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur sur la gestion des eaux usées du périmètre urbain ;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions relatif au traitement et l'optimisation des infrastructures sur les eaux usées ;
- Poursuivre l'amélioration des infrastructures récréatives sur le territoire.

#### Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière 2020-2021-2022

L'année 2020 est marquée par l'arrivée d'un nouveau rôle d'évaluation pour les années 2020, 2021 et 2022. Ce nouveau rôle représente une hausse de 19,33% de la richesse foncière des immeubles sur le territoire portant ainsi la valeur totale des immeubles à 1 070 886 100 \$. Ainsi, l'évaluation au rôle foncier d'une habitation unifamiliale moyenne s'est appréciée de 31 813 \$ pour s'établir à 293 385 \$ en 2020.



## La taxation et le compte de taxes municipales 2020

Une légère hausse du compte de taxes pour une habitation unifamiliale moyenne est à prévoir, soit une hausse de 28 \$ ou, moins de 1,17 %. Cette hausse se situe sous l'indice des prix à la consommation (IPC) de la RMR Montréal fixé à 2,9 % en décembre dernier. Les taux de taxe foncière furent révisés à la baisse en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles. Ainsi, le taux de base de la taxe foncière passe de 0,607 \$ à 0,55 \$ par 100\$ d'évaluation.

Les taxes de services demeurent les mêmes qu'en 2019, à l'exception de la taxe sur la collecte et la disposition des matières résiduelles (déchets domestiques) qui augmente de 12.25\$ par logement et également la collecte des matières recyclables en hausse de 25\$ par logement. Toutefois, la taxe sur le traitement des eaux usées diminue de 10\$.

## Gestion de la dette

Le fardeau de la dette de la Municipalité s'est légèrement apprécié de 312 000 \$ par rapport à 2019 dont la dette totale s'établit à ce jour à 9 443 300 \$, soit un ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière de 0,88 %.

Pour connaître les détails, visitez le <http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/administration/finance> sur notre site WEB.

-30-

**Source :** Chantal Tremblay  
Agente aux relations avec le citoyen  
et aux communications

ctremblay@ville.lescedres.qc.ca  
Tél. 450 452-4651 poste 239

**Renseignements :** Jimmy Poulin, OMA  
Directeur général et secrétaire trésorier

jpoulin@ville.lescedres.qc.ca  
Tél. 450 452-4651 poste 230